

Liminaire du CSAL de la DRFIP du Nord 4 avril 2024 - reconvoqué le 16 avril 2024

Monsieur le Président,

Après des mois de propos dans les médias, d'annonces floues, et de décalages, s'ouvre donc le chantier du projet de loi Fonction Publique. Cinq réunions pour la concertation sur ce projet de loi... autant dire rien ou presque.

Solidaires Finances Publiques n'est pas favorable d'une nouvelle loi fonction publique qui va attaquer une fois de plus les droits des agent·es publics et, en conséquence, les services publics qu'ils et elles servent.

Solidaires Finances Publiques rappelle même ici solennellement sa revendication d'abrogation de la loi d'août 2019 dont les conséquences ont été désastreuses, notamment en ce qui concerne le développement de la contractualisation dans la Fonction Publique.

Depuis des mois dans les médias, le gouvernement dit vouloir travailler à l'attractivité de la Fonction Publique. C'est effectivement une nécessité. Car les agent·es subissent ce manque d'attractivité de multiples manières. Tout d'abord parce que leurs salaires ont décroché depuis bien longtemps. Les dernières revalorisations ont été ridiculement basses par rapport à l'inflation et ce après 10 ans de gel du point d'indice. Pour autant, des mesures générales salariales nous sont toujours refusées.

Pourtant, l'attribution de points d'indice pour toutes et tous, la revalorisation du point et l'indexation sur l'inflation sont indispensables.

Ensuite, parce que ce manque d'attractivité, ce sont des emplois non pourvus dans les services et, donc, des conditions de travail qui se dégradent partout. Ce manque d'attractivité génère en conséquence une dégradation constante de la qualité des services publics rendus à la population.

Bien entendu... les annonces récentes du ministre de l'Economie de 10 milliards de coupes sur le budget de l'État, dont 780 millions d'euros sur les salaires de l'emploi public, vont aggraver encore ce manque d'attractivité de par les perspectives qu'elles entraînent.

Si nous souhaitons toutes et tous parler d'attractivité, nous ne pouvons le faire sans parler clairement d'augmentations de salaires, via des mesures générales pour toutes et tous.

Accroître la part du mérite dans la rémunération, place les agent·es en concurrence, aux prises avec l'arbitraire hiérarchique là où les collectifs de travail ont besoin de cohésion et de soutien. Les agent·es publics, qui sont attaché·es à l'exercice de leurs missions, ne méritent pas le sort qui leur est fait.

Depuis des semaines, ils et elles entendent leur ministre parler de “celles et ceux qui se décarcassent”, “de leur absentéisme”... dans la presse, de l'insuffisance professionnelle... Non vraiment, les agent·es publics ne méritent pas ça.

Les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader, en grande partie du fait des suppressions d'emplois, des fermetures de services et des restructurations.

Solidaires Finances Publiques tient à affirmer fermement que doivent enfin cesser les attaques contre le statut de la fonction publique. Pour assurer leurs missions, les agent·es publics doivent demeurer neutres et impartiaux·ales, ils et elles ne doivent pas être soumis·es aux pressions politiques et économiques. Il en va du respect de l'intérêt général et seul le statut leur garantit cette position.

Dans cette logique d'indépendance, la garantie de l'emploi des fonctionnaires doit être maintenue.

Les carrières des agent·es doivent connaître une progression constante, garante de l'équité entre agent·es quelle que soit la nature de leur mission. L'accès tout au long de leur carrière professionnelle à des formations qualifiantes doit être assuré, comme la reconnaissance de ces qualifications, dans les déroulements de carrière.

Nous nous opposerons à toute volonté d'individualiser la rémunération des agent·es publics, d'autant plus lorsqu'elles se basent sur des critères aussi opaques que subjectifs.

Nous ne partageons rien des pistes et lignes posées. Nous combattons tout projet de loi qui serait pour nous une nouvelle fois synonyme de dégradation de la situation des agent·es publics.

A propos de dégradation, comme chaque année, la campagne déclarative des revenus marque un moment fort dans la vie de la Direction Générale des Finances Publiques, et va amener un nombre important de contribuables dans les Services des Impôts des Particuliers mais aussi des contacts téléphoniques et des mails toujours plus importants.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette campagne déclarative va une nouvelle fois et une fois de trop se dérouler dans des conditions dégradées pour les agentes et les agents des Finances Publiques mais aussi pour les usagers.

Comment cela pourrait-il en être autrement quand les effectifs dans les services des impôts des particuliers ont fondu de 25 % depuis 2015 ?

Comment cela pourrait-il en être autrement quand le Nouveau Réseau de Proximité a éloigné notre service public des usagers ?

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage - 175 Rue Gustave Delory - 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
Facebook : [Solidairesfinancespubliques59](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

Dans de telles conditions, comment rendre un service public de qualité et répondre à la demande des contribuables ?

La Direction Générale des Finances Publiques, sous prétexte de simplifier la vie des contribuables par le biais d'une dématérialisation outrancière invente chaque année des nouveaux moyens pour que les contribuables ne se déplacent plus dans nos services. Cette année, c'est donc la possibilité de déclarer ses revenus via l'application impots.gouv.fr directement sur smartphone et tablettes qui ne concerne que les cas les plus simples (traitements et salaires, revenus de capitaux mobiliers et réductions d'impôts). Mais, malgré cela, rien n'y fait, les contribuables veulent du contact avec des agentes et agents des Finances Publiques.

De plus, comme l'année dernière, la campagne déclarative 2024 sera couplée à celle de « Gérer mes Biens Immobiliers ». Même si l'administration annonce avoir tiré les conséquences de la campagne chaotique de 2023, pour Solidaires Finances Publiques, au vu des problèmes rencontrés l'année dernière, les files d'attente seront sans aucun doute très importantes une fois encore !

La campagne déclarative des revenus est aussi une occasion de parler de la place de l'impôt et du rôle de la fiscalité. Pour Solidaires Finances Publiques, la fiscalité doit être un outil de redistribution des richesses au service de la justice sociale et la justice environnementale.

Or, dans un contexte de politique d'austérité et de recherche d'économies, Solidaires Finances Publiques exige que le paradigme du moins d'Impôt soit stoppé d'urgence. Pour Solidaires Finances Publiques, il y a urgence à aller chercher des recettes, ce qui nécessite de lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscales estimées autour de 80 milliards, et de refondre le système fiscal.

Vu l'urgence budgétaire décrétée par le gouvernement, taxer les dividendes, rétablir un véritable impôt sur la fortune progressif dont la base taxable serait constituée des patrimoines immobiliers et financiers pourraient être les premières mesures fiscales légitimes.

Puis supprimer les niches fiscales coûteuses et inefficaces, remettre plus de progressivité dans l'impôt sur le revenu, mettre fin à la baisse des impôts de production, mettre en place un impôt sur les sociétés (IS) progressif seraient des mesures de bons sens.

Voilà la base de ce que pourrait être une politique de justice fiscale, sociale et environnementale.

